

TARIFS TTC AU 1er AVRIL 2019
MAISON DE RETRAITE REPOTEL GENNEVILLIERS

		<u>Personne seule</u>	<u>Couple (par personne)</u>
<u>Pension complète :</u>	Chambre	89,00 €	74,00 €
<u>Hospitalisation :</u> (Déduction journalière)		4,50 €	4,50 €
<u>Réservation :</u> (Déduit de la première facture)		590,00 €	290,00 €
<u>Dépôt de garantie :</u>		2 600,00 €	1 300,00 €
<u>Tarif dépendance : fixé par Monsieur Le Président du Conseil Départemental en date du 21 décembre 2018</u>			
Prestations d'aide et de surveillance directement liées à l'état de dépendance de la personne. L'état de dépendance est apprécié par application de la grille nationale d'évaluation AGGIR.			
TVA applicable : taux réduit	GIR 1 et 2	18,66 €	
	GIR 3 et 4	11,84 €	
	GIR 5 et 6	5,03 €	
<u>Téléphone :</u>	Lors du branchement au réseau	36,00 €	
	Abonnement mensuel	8,18 €	
	Unité téléphonique (minute entamée)		
	National	0,30 €	
	Mobile	0,60 €	
	International	0,90 €	
	Autre	1,50 €	
	15 - 17 - 18	<i>Gratuit</i>	
<u>Autres prestations :</u>	Repas invités et boissons	<i>Affichés au restaurant</i>	
	Repas en chambre pour convenance personnelle	4,50 €	

Il est possible d'effectuer des séjours temporaires , chaque prix journalier est majoré de :	10,00 €
Le forfait dépendance reste applicable en séjour temporaire	

